

RESIDENCE VERTES TREILLES



MGSA
MANAGEMENT
GESTION
IMMOBILIER

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1994

Documents non-contractuels

SITUATION :

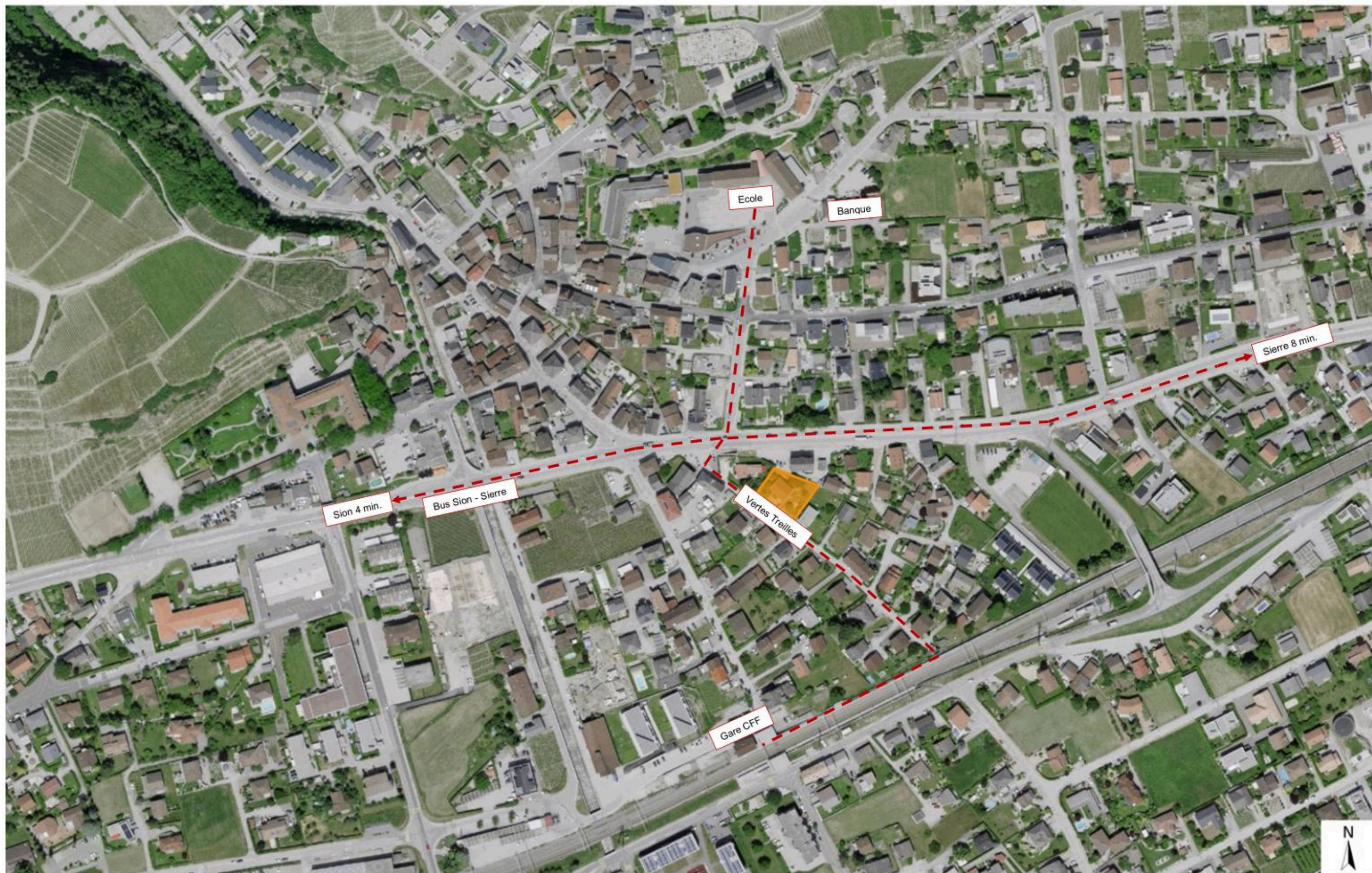
Rue Kennedy 1

1958 St-Léonard

Parcelle N° 264

Lieu-dit : « Les Troutsards »





Situation générale :

Un havre de paix au cœur du village de St-Léonard, la situation est exceptionnelle, centrée, proche de toutes les commodités, idéalement ensoleillée.

Le village de St-Léonard est idéalement situé entre Sion et Sierre, il offre toutes les prestations nécessaires à une vie idéale dans une atmosphère saine et sereine. Que ce soit au niveau scolaire, transports publics (gare CFF et bus), commerces, proximité de deux accès autoroutiers, médecins, pharmacies, etc. St-Léonard offre une des meilleures situations en Valais Central.

- Ecole à 5 minutes avec un passage sous-route.
- Gare à 3 minutes.
- Arrêt de bus à 3 minutes direction Sion ou Sierre (arrêt du pont, Lienne ou Centre).
- Boulangerie à 3 minutes.
- Banque à côté de l'école.
- Deux médecins, deux pharmacies.
- Deux épiceries locales et un centre commercial Coop (Uvrier)





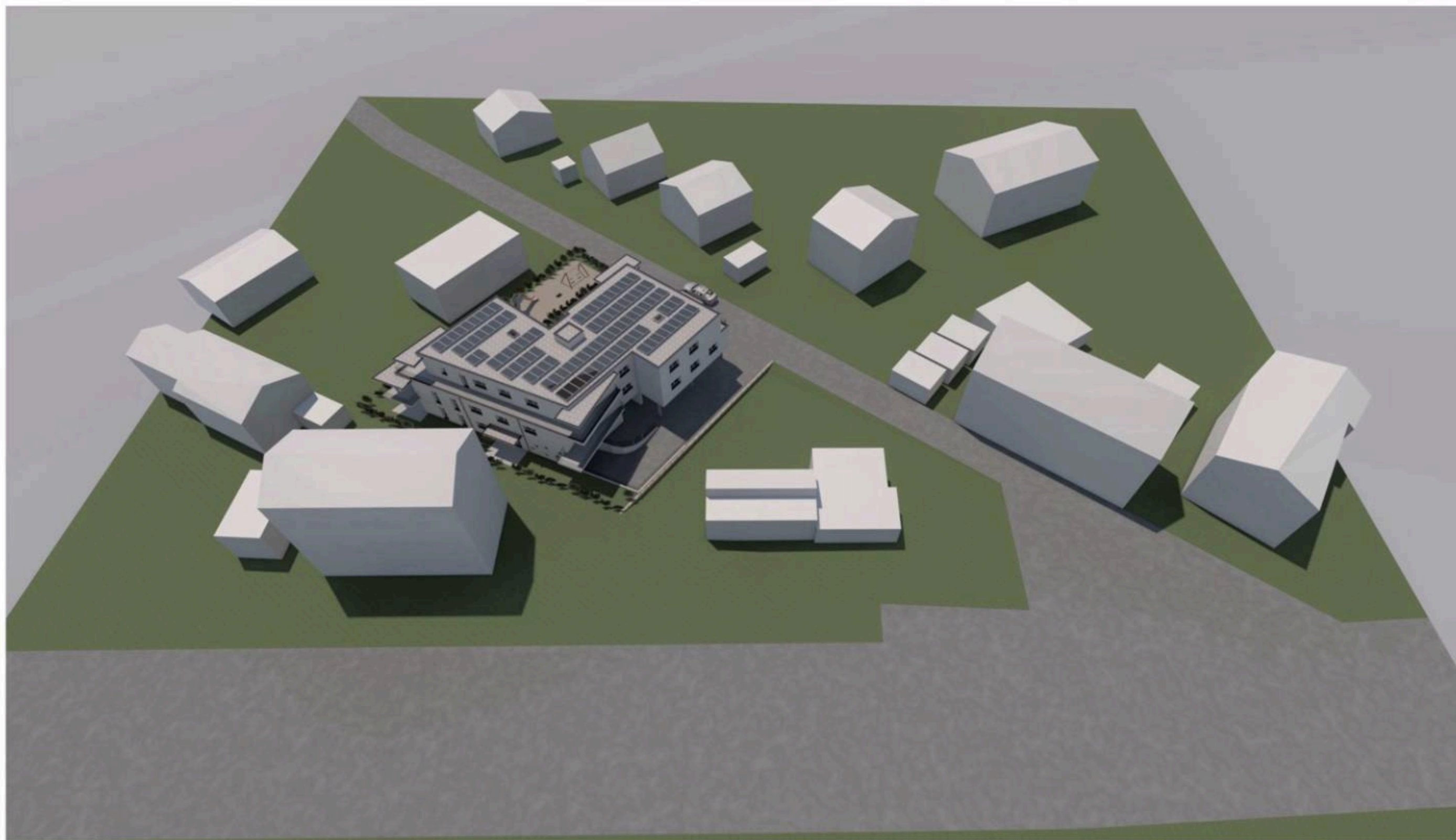






PERSPECTIVE EXTERIEURE

MISE A L'ENQUETE



PERSPECTIVE EXTERIEURE

MISE A L'ENQUETE



PERSPECTIVE EXTERIEURE

MISE A L'ENQUETE



PERSPECTIVE EXTERIEURE

MISE A L'ENQUETE



PERSPECTIVE EXTERIEURE

MISE A L'ENQUETE





262

264

265

268

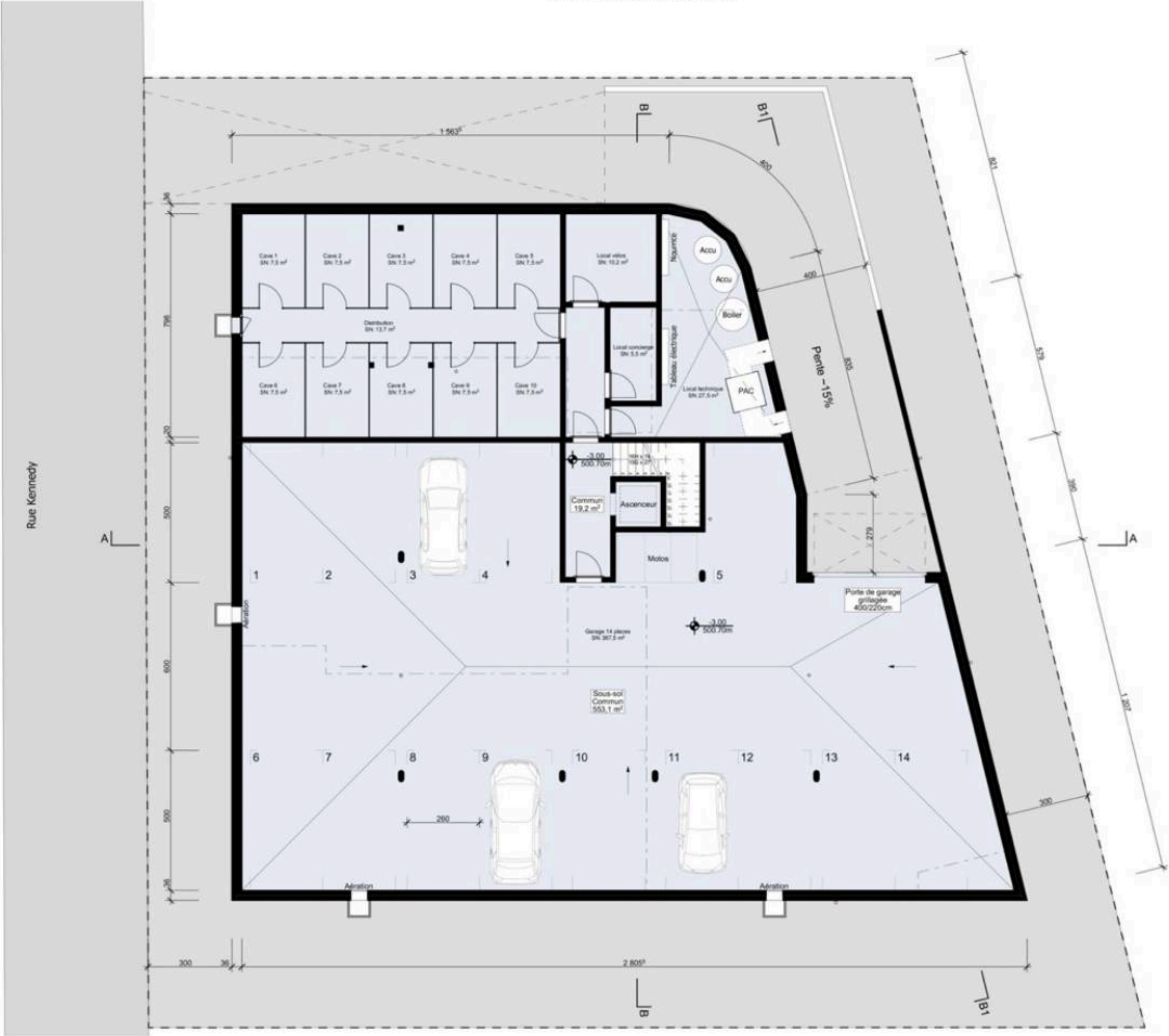
Rue Kennedy



SOUS-SOL

MISE A L'ENQUETE

1:150



REZ

MISE A L'ENQUETE

1:100



ETAGE

MISE A L'ENQUETE

1:100



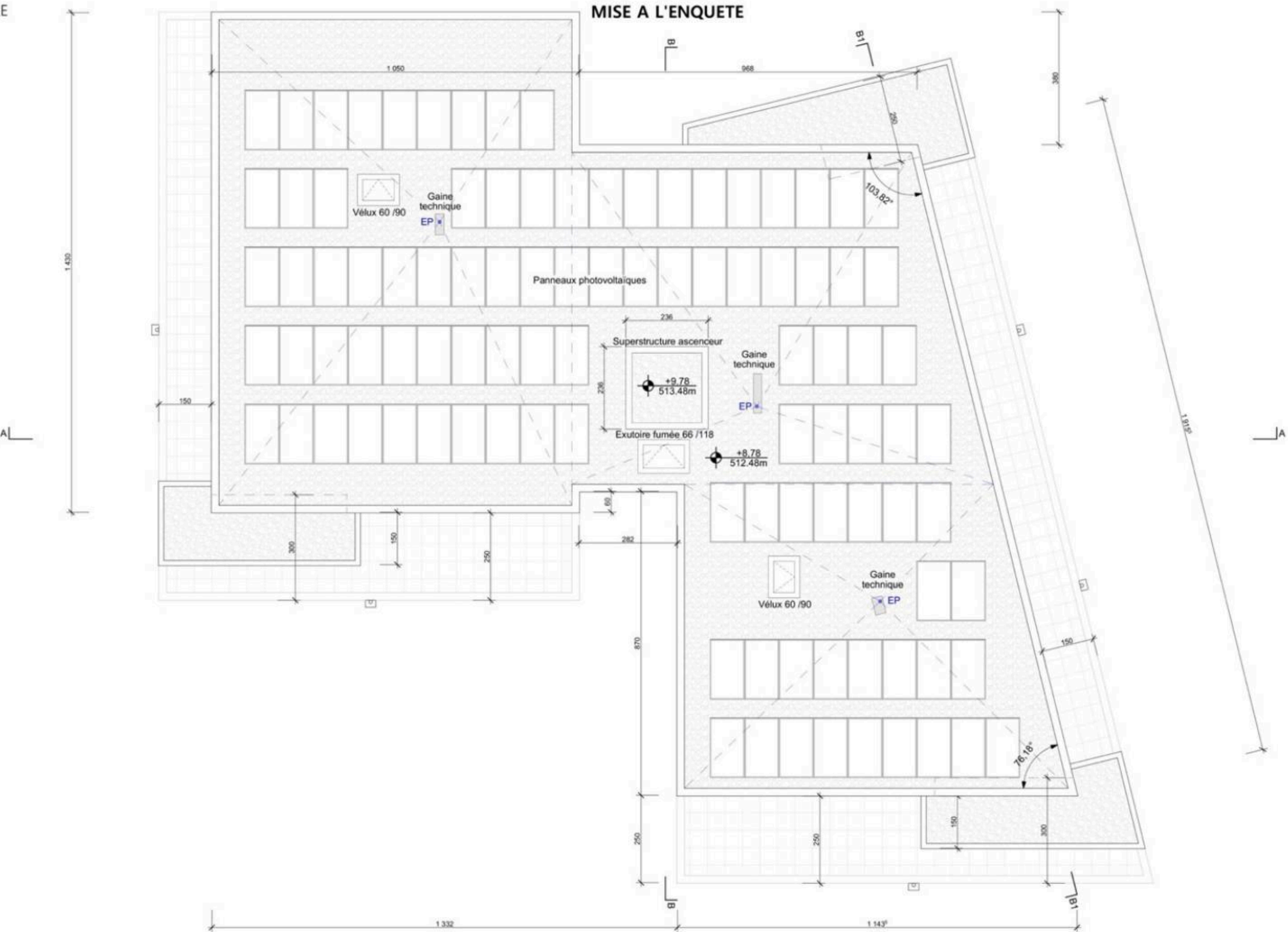
MISE A L'ENQUETE



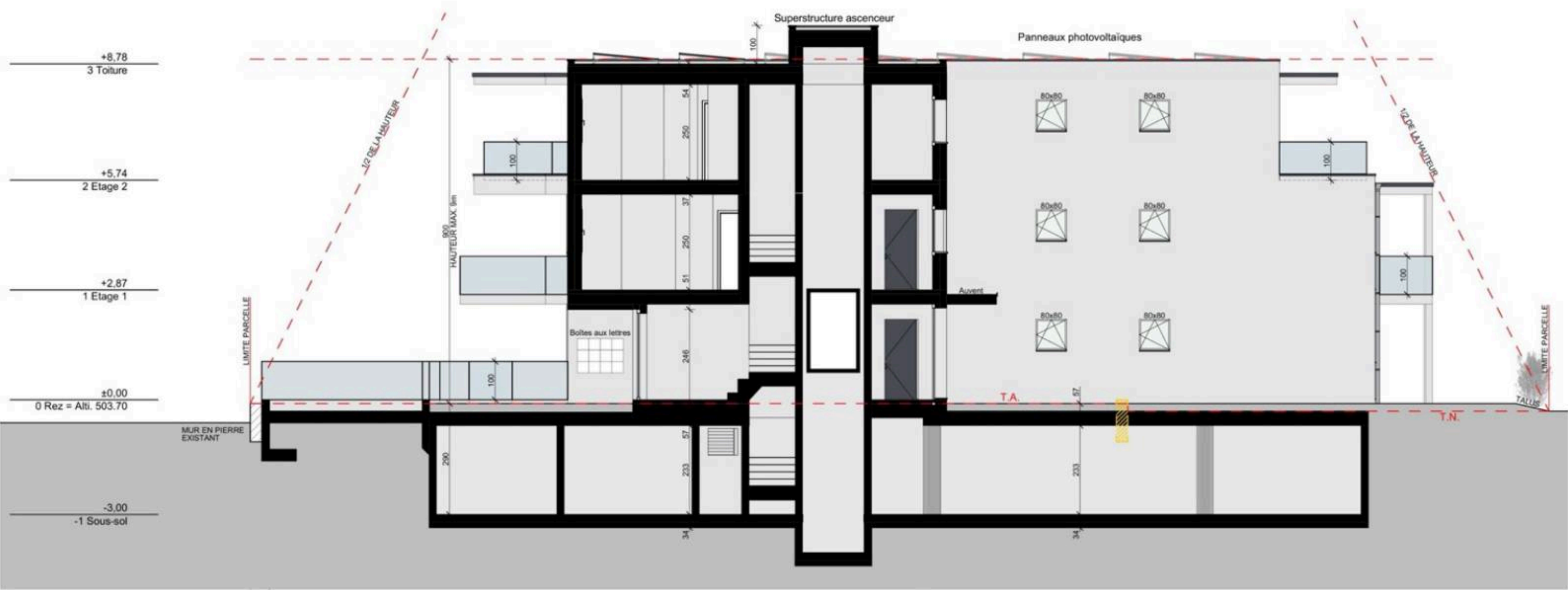
TOITURE

MISE A L'ENQUETE

1:100





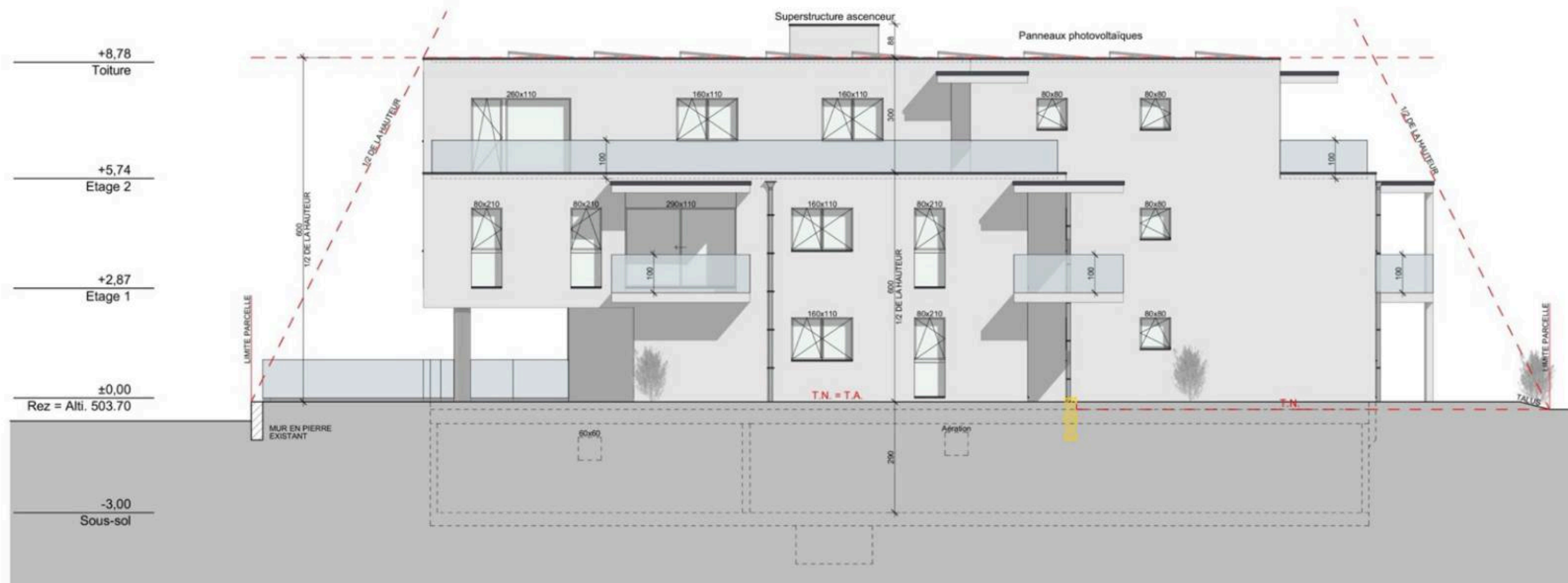












Descriptif de Construction :

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES

CFC 11 Déblaiement et préparation du terrain

CFC 112 Déconstruction

Démolition du bâtiment existant compris

CFC 113 Assainissement

Désamiantages des matériaux pollués compris

CFC 2 BATIMENT

CFC 20 EXCAVATION

CFC 201 Terrassement

Fouille en pleine masse à la machine dans un terrain normalement exploitable, y compris évacuation des déblais excédentaires et mise en stockage du solde pour le remblayage, taxes de décharge.

Fouille en rigole à la machine ou à la main pour fondation isolées et sur-profondeurs, y compris évacuation des déblais non réutilisable.

Béton maigre, épaisseur 5 cm sur le fond de fouille si nécessaire selon la nature du terrain.

Mise en forme et compactage du terrain pour la création de terrasses y compris talutage avec des matériaux stockés sur place et/ou à transporter (voir plan d'aménagements extérieurs).

Épandage de la terre végétale stockée sur place et/ou à transporter.

CFC 21 GROS ŒUVRE 1

CFC 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

CFC 211.0 Installation de chantier

Installation de chantier et mise en place de tous les branchements provisoires nécessaires à l'ensemble de la construction. Toutes les signalisations obligatoires et conformes aux directives et aux exigences de la police des constructions.

CFC 211.1 Échafaudages

Montage et démontage en fin de chantier d'un échafaudage métallique léger, 200 kg/m², conforme aux prescriptions et exigences du service de sécurité des chantiers, pour les travaux de façades et de toitures, gardes corps, ponts nécessaires pour couvreur et ferblantier, y compris escaliers d'accès.

CFC 211.4 Canalisations intérieures et extérieures

Fouille en rigole et en tranchée à la machine ou à la main pour les canalisations, regards, etc. Canalisations en régime séparatif, en tuyaux PE ou PP (polyéthylène ou polypropylène) type « SOMO » ou similaire posée en fond de fouille ou dans radier, y compris manchons et pièces spéciales de raccord posées sur semelles en béton ou enrobée de béton sous les voies de roulement. Descente d'eau pluvial de toiture 3x au nord, descente d'eau terrasse attique 2x au nord et en direction du puit perdu. Les drainages aux eaux claires.

CFC 211.5 Béton et béton armé

Béton de propreté y compris réglage de fonds de fouille, selon directive de l'ingénieur civil.

Béton pour semelles ou radier de fondation. Fourniture et pose d'armatures selon les plans et listes de l'ingénieur civil, conforme et selon les nouvelles normes en vigueur. L'épaisseur, la résistance et le ratio d'armatures selon les directives de l'ingénieur civil. Fondation radier général (selon les directives de l'ingénieur civil) en béton armé sur béton maigre, finition talochée frais sur frais, destiné à rester brut dans les parties non chauffées, isolation et chape dans les parties chauffées.

Murs en élévation contre terre du sous-sol en béton armé avec adjonction d'un hydrofuge, coffrage de type II, avec application d'un enduit bitumineux sur voile périphérique enterré selon directives de l'ingénieur civil.

Murs de façades, couvertes et renforts, en béton coffrage type II selon données et exigences de l'ingénieur.

Dalle sur sous-sol, rez-de-chaussée et étages en béton armé selon directives de l'ingénieur.

Escalier pour liaisons intérieures en béton, coulé sur place et prêt à recevoir un revêtement d'une épaisseur de 1 cm.

CFC 211.6 Maçonnerie

Local technique et cave sont rendus mur brut propre, selon nomenclature du plan définitif d'exécution du sous-sol. Les murs porteurs éventuels intérieurs seront soit en béton soit en brique ciment selon directives de l'ingénieur. Les murs non porteurs seront exécutés en plots de ciment bruts de 8, 10, 13 cm selon directives de l'ingénieur.

Rez-de-chaussée et étages, les murs porteurs de façades sont prévus en béton ou brique ciment selon spécification de l'ingénieur. Selon nécessité et directives de l'ingénieur civil, chaînages, piliers, couvertes, en béton armé adapté à la construction. Séparation entre les 2 terrasses d'attique en briques ciment avec une rupture thermique sur dalle.

Descriptif de Construction (suite) :

CFC 22 GROS ŒUVRE 2

CFC 221 Fenêtres, portes fenêtres, portes extérieures

CFC 221.2 Fenêtres, portes fenêtres et portes extérieures en matières synthétiques

Fourniture et pose de fenêtres, portes fenêtres et coulissantes à levage en PVC, couleur intérieur et extérieur blanc.

Cadres posés entre tableaux de maçonnerie brique ou béton, vantaux composés de profilé PVC. Double joints néoprène en battue garantissant une excellente étanchéité et une grande durabilité, coefficient 1.3W/m².

Pour les portes fenêtres sans poignée traversant, mais avec petite poignée fixe à l'extérieure. Renvois d'eau aluminium emboîté dans rainures des cadres. Tablettes de fenêtres et porte fenêtre en granit Serrizo du Simplon. Pose de bande d'étanchéité extérieure type SIGA Fentrim IS2, pour les portes fenêtres une résine sera effectuée par l'étancheur.

Vitrerie. Fourniture et pose à sec de verres isolants triple 4/16/4/16/4 mm, épaisseur 44 mm avec joint blanc intérieur et noir extérieur. Indice U 1.0 W/m²K, 30 DB, conforme à la norme SIGAB 002. Vitrage verre « satinato » ou similaire pour les fenêtres des salles de bains.

CFC 222 Ferblanterie

Exécution de toute la ferblanterie en inox, notamment pour les colonnes de descentes des eaux pluviales, visibles en façade, coude et toutes les garnitures en toiture.

Exécution dite des naissances et les descentes des eaux pluviales de l'immeuble, sortie de ventilation et de ventilation primaire des sanitaires en toiture.

CFC 223 Protection contre la foudre

Le bâtiment sera équipé d'une liaison équipotentielle permettant la mise à terre des installations.

CFC 225 Étanchéité

CFC 225.1 Terrasse attique

Exécution sur les toitures terrasses d'une étanchéité bicouches y compris façon de relever, Pose de dalles en béton sur taquets ou similaire dimensions 50x50x2.5cm

CFC 223.2 Toiture accessible

Exécution sur les toitures terrasses d'une barrière vapeur lé soudés en plein, isolation type Swispor PIR Alu, étanchéité bicouches compris façon de relever, gravier ou voile de protection incendie RF1.

CFC 223.2 Le couvert d'entrée sera étanché en résine synthétique. (sans gravier)

CFC 226 Crépissage de façades

CFC 226.1 Isolation périphérique extérieure

Épaisseur 180mm en polystyrène extrudé et expansé, fixée et collée au mortier, colle sur les supports prévues à cet effet.

Enduit de façade en crépi synthétique, posé sur treillis synthétique, grain 2 mm teinté dans la masse, selon nuancier de base au choix du promoteur.

La teinte définitive des façades sera choisie par la promotion et soumise aux autorités communales.

CFC 228 Fermetures extérieures

CFC 228.1 Stores à lamelles orientables

Store en lames profilées en aluminium thermo laquées (agrafées) motorisés, Type AV 90mm. Mise en place dans un caisson prévu à cet effet. Actionnement par télécommande.

Coulisseaux en aluminium.

Les fenêtres des salles d'eaux et circulation des communs store non compris.

CFC 23 INSTALLATIONS ELECTRIQUES

CFC 230 Appareils à courant fort

CFC 230.1 Tableau électrique

Les appartements sont équipés d'un tableau électrique alimentant les différents secteurs et équipé de disjoncteurs. L'emplacement du tableau est prévu dans l'armoire vestibule de l'entrée. L'ensemble de la mise à terre sera exécuté selon les directives en vigueur. Thermostat dans toutes les pièces, sauf dans les salles d'eaux.

CFC 230.2 Equipement détaillé des parties communes. Voir Tableau des budgets.

CFC 230.3 Equipement détaillé de chaque appartement. Voir Tableau des budgets.

CFC 230.4 Installation d'un tube M50 en toiture avec col de cygne en sortie (pour futur panneau photovoltaïque)

Descriptif de Construction (suite) :

CFC 230.5 Installation de tubes vides pour les bornes de recharge électriques

CFC 24 CHAUFFAGE

CFC 240 Production de chaleur

Production de chaleur avec pompe à chaleur intérieure air / eau sera installée dans le local technique comprenant 1 bouche d'aspiration et 1 bouche d'extraction.

Vanne d'eau dans chaque appartement.

Des compteurs de chaleur, eau chaude et eau froide sont prévus.

CFC 242 Distribution de chaleur

Distribution de chaleur par distribution au sol, chauffage basse température, par système de serpentins depuis le collecteur de chauffage individuel de chaque appartement. L'ensemble des pièces seront chauffées selon les recommandations de la SIA, à l'exception des locaux secondaires et communs. Toutes les installations techniques de chauffage se trouveront dans le local technique.

CFC 244 Ventilation

Les cuisines seront équipées d'une hotte avec ventilation mécanique, en toiture comprenant un chapeau pare-pluie.

Limodor dans toutes les salles de bain borgne.

CFC 25 INSTALLATIONS SANITAIRES

CFC 250 Installations sanitaires

Installations : standard selon les plans du projet comprises dans le prix de vente.

Remise des listes de prix par Gétaz-Romand.

Tout appareil sanitaire à corps encastré, il sera demandé une plus-value pour la pose.

Toutes les modifications seront intégralement payées avant réalisation sur place.

CFC 251 Appareils sanitaires courants

Équipement des locaux sanitaires au choix des acquéreurs selon. Voir Tableau des budgets.

CFC 252 Appareils sanitaires spéciaux

Arrivée d'eau et écoulement pour lave-linge et sèche-linge (sans fourniture des machines) dans les salles de bain selon plan.

CFC 252 Conduites sanitaires

CFC 252.1 Eau froide, eau chaude et circulation.

Les conduites sont prévues en tuyaux Pex. Depuis la nourrice, alimentation du producteur d'eau chaude, et des appareils sanitaires y compris toutes pièces nécessaires.

CFC 252.2 Eaux usées

Les colonnes de chutes sont prévues en tuyaux GEBERIT Sillent. Colonne de chute, ventilation primaire et raccordement aux appareils. Une pompe de relevage est prévue dans le local technique.

Les égouts des appartements sont gérés par gravités et posé en apparents au plafond des sous-sols. La pompe de relevage existante dans l'ancien local reste à la même place.

CFC 257 Installation d'extinction incendie

Appareils d'extinction, lutte contre les incendies, emplacement selon le rapport de l'assurance qualité feu Q1.

CFC 258 Agencements de cuisine

L'installation d'un agencement de cuisine, pour un montant forfaitaire selon Tableau des budgets. Fourniture et pose auprès d'un sous-traitant qui sera désigné par le M.O. Si le sous-traitant choisi par Le M.O. ne fournit pas la cuisine, le constructeur ne fera aucune retenue sur le montant mis à disposition dans le budget.

Le budget comprend le mobilier, les appareils ménagers, l'évier, la batterie sur l'évier et le plan de travail et crédence.

L'appareillage suivant est prévu en raccordement électrique :

Un réfrigérateur.

Un lave-vaisselle.

La plaque de cuisson Vitrocéramique ou induction.

Une hotte de ventilation mécanique.

Un four.

Les appareils suivants sont prévus en raccordement sanitaire :

Évacuation de l'évier et du lave-vaisselle.

Alimentation de la batterie de l'évier et du lave-vaisselle.

Pour toute demande de raccordement supplémentaire, une plus-value sera demandée.

Descriptif de Construction (suite) :

CFC 26 Installations de transports

CFC 261 Ascenseur

Fourniture, pose et installation d'un ascenseur pour 4 personnes finitions intérieures et extérieures au choix du constructeur. L'ascenseur sera praticable et conforme pour personnes à mobilités réduites.

CFC 27 AMENAGEMENTS INTERIEURS 1

CFC 271 Plâtre

CFC 271.1 Enduit sur murs et galandages

Gypsage des murs de la cage d'escalier complète du sous-sol jusqu'au 2ème étage. Gypsage sur tous les murs et galandages intérieurs. Les murs extérieurs du local technique auront 2 couches de dispersions. Surfaces rendues prêtes à recevoir de la faïence ou un crépi rustique taloché avec sa couche de fond. Qualité de lissage Q2. Enduit plafonds du sous-sol aux étages, hormis le local technique et les caves. Crépis idem façade sur mur de séparation entre les 2 terrasses en attique.

CFC 271.2 Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie

Galandage de séparation en plaque ALBA hydrofuge de 6 à 10cm pour les parois des salles d'eaux. Galandage de séparation en plaque ALBA de 10cm. Doublage des gaines techniques en plaque ALBA de 6 à 10cm de type hydrofuge. Assise en liège comprimé au sol et raccordements aux murs, plafond avec bande d'isolation Vetroflex. Rhabillage à la lentolite après le passage des installateurs électriques et sanitaire. Surfaces rendues propres et prêtes à recevoir un enduit de finition ou un revêtement faïence. Qualité de lissage Q2.

CFC 272 Ouvrage métalliques

CFC 272.1 Garde-corps

Fourniture et pose de garde-corps pour balcons et terrasses de balustrades de 100cm composés d'une filière métallique au sol avec les verres posés en pince à l'intérieur. Les verres faisant office de main-courante respecteront les normes en vigueur. Couleur des verres au choix du constructeur.

CFC 272.2 Boîtes aux lettres

Fourniture et pose de boîtes aux lettres au choix du promoteur.

CFC 273 Menuiserie

CFC 273.1 Portes palières

Les portes palières des appartements seront toutes identiques et choisies par le promoteur. Les portes palières respecteront les normes feu en vigueur EI30 et acoustique.

CFC 273.2 Portes de communication

Toutes les portes de communications seront de type stratifié couleur à choix selon palette, avec serrures standard ouverture à clé chiffrée et garnitures standard métal léger. Pose sur cadre, faux cadre et embrasure de type stratifié, avec joint en caoutchouc dans la battue. Seuil de porte, dès changement de revêtement de sol, en type joint silicone.

Budget Fourniture et pose par porte de communication jusqu'à : CHF 750.- TTC

CFC 273.3 Vestibule d'entrée

Vestibule d'entrée selon plan les faces en stratifié blanc. Intérieur, rayonnages et séparations en mélaminé blanc.

273.4 Séparations des caves

Toutes les séparations des caves sont en claire voie en bois non traité.

CFC 275 Système de verrouillage

Fourniture et pose + réalisation d'un plan de mise en Pass pour accès porte principale, portes palières, portes des caves et du local technique, fourniture de 5 clefs protégées par appartement avec carte de sécurité.

Descriptif de Construction (suite) :

CFC 28 AMENAGEMENTS INTERIEURS 2

CFC 281 Revêtements de sols

CFC 281.0 Chape

Exécution de chapes flottantes après mise en place d'une isolation phonique en plaques de polystyrène extrudé comprimé de type Swisspor EPS de 20mm, d'une isolation thermique en rouleau de polystyrène extrudé de type Swisspor ROLL-EPS-T de 20mm et bande de rive en mousse souple. Chape de mortier de ciment avec treillis d'armature ou « FIBERMECHE », selon nécessité pour le chauffage de sol, épaisseur 80mm finition propre et prête à recevoir un revêtement de sol.

Chape prévue sur les paliers niveaux ascenseurs.

Aucune chape n'est prévue à l'étage du sous-sol, radier taloché frais sur frais.

CFC 281.6 Revêtement de sol en carrelage, fourniture seule

Sol séjour/cuisine en carrelage avec les plinthes.

Sol WC/douche et salle de bain en carrelage avec les plinthes.

Selon Tableau des budgets.

CFC 281.7 Revêtement de sol en parquet fourniture seule

Tous les sols des chambres en parquet flottant stratifié avec plinthes en bois visé.

Selon Tableau des budgets.

CFC 282 Revêtements de parois fourniture seule

Murs du wc/douche en carrelage surfaces utiles

Murs salle de bain en carrelage surfaces utiles

Selon Tableau des budgets.

Les dimensions standards de carrelages contractuels prévues vont de 40/40cm y compris le format 30/60cm. Toutes frises décoratives, mosaïques et formats hors standard posés sur les parois et sols, sera appliqué une plus-value pour la pose. Une plus-value sera demandée selon le type de pose choisi par les acquéreurs (ex : diagonale, fougère, etc.)

CFC 287 Nettoyage du bâtiment

Nettoyage général industriel de fin de chantier effectué par une entreprise spécialisée.

CFC 29 HONORAIRES

CFC 291 Architecte

Les honoraires d'architecte sont compris pour la dépose d'autorisation de construire, de dessin des plans d'exécution à l'échelle 1/50 nécessaire à la construction pour l'exécution des travaux.

Il est prévu dans le prix de vente un total de 2h. par appartements pour les modifications des plans, (non déductible).

Les éventuelles modifications de plans en cours de chantier, la coordination, ainsi que tout plans supplémentaires de détails 1/20ème demandée par les acquéreurs ne sont pas comprises et feront l'objet d'une tarification direct avec l'architecte au prix de 115.-/heure TTC. Elles seront facturées à l'heure. Les frais de reproductions sont compris dans ce tarif. Toutes les modifications seront intégralement payées avant réalisation.

CFC 292 Ingénieurs civils

Les honoraires d'ingénieurs civils sont compris pour la dépose d'autorisation de construire, de dessin des plans d'exécution à l'échelle 1/50 nécessaire à la promotion pour l'exécution des travaux.

Les éventuelles modifications de plans demandées par les acquéreurs en cours de chantier ne sont pas comprises et feront l'objet d'un contrat annexe et toutes les modifications seront intégralement payées avant réalisation.

CFC 296 Spécialistes

CFC 296.1 Géomètre

Les honoraires pour les prestations de géomètre sont compris.

CFC 296.2 Ingénieur en physique du bâtiment

Les honoraires pour les prestations des ingénieurs Chauffage, Ventilation, Électricité, Sanitaire (CVSE) et concept incendie, sont compris.

CFC 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

CFC 42 JARDINS

CFC 421 Travaux de jardinage

Mise en place de terre végétale et engazonnement général sur le périmètre de la parcelle, cour, chemin, terrasse et enrobé accès et enrobé pour les places de parcs.

Délimitation de la pelouse le long du bâtiment sera réalisé en dalles.

Pour la suite, l'entretien et l'arrosage du dit gazon sont à la charge de la PPE. Arborisation selon le choix du promoteur.

Descriptif de Construction (suite) :

CFC 424 Terrasses

Les terrasses au rez-de-chaussée. Réglage des fonds et mise en place de tout-venant avant la pose des dalles. Fourniture et pose de dalles 50 x 50 x 2.5 cm en béton lisse gris sur lit de gravier soigneusement réglé. La bonne exécution de la pose du dallage pour les 2 terrasses du rez-de-chaussée.

CFC 44 INSTALLATIONS

CFC 443 Installations électriques

Fourniture et pose d'éclairage extérieur à choix du constructeur.

CFC 445 Installations sanitaires

Fourniture et pose de robinets d'arrosage position à choix du constructeur pour les appartements au rez et en attique. Arrosage automatique, goutte à goutte sur le terre-plein central pour les arbres.

CFC 46 TRACES

CFC 463 Travaux de superstructures

Réglage des fonds et mise en place de tout-venant soigneusement compacté avec façon de pente posé sur géotextile « BIDIM ». Revêtement en enrobé. Mise en place de caniveaux type « ACO » ou de sacs de réception des Eau Pluviale selon nécessité. Fourniture et pose de pavés et bordures de délimitation des places de parcs et jardins. Y compris numérotation des places de parc en peinture époxy 2 composants.

CFC 5 FRAIS SECONDAIRES

CFC 51 AUTORISATIONS ET TAXES

CFC 511 Autorisation de construire et taxes

Tous les frais d'autorisation de construire, d'écoulement des eaux, de cadastration sont inclus.

CFC 512 Taxes de raccordements

Sont compris et à la charge du constructeur

- Abris PC
- Canalisations / Écoulements
- Électricité
- Communication
- Eau potable

CFC 52 DOCUMENTS ET PRESENTATION

CFC 524 Reproduction de documents

Les reproductions de documents, tirage, héliographie pour le besoin du projet et du chantier sont inclus.

CFC 53 ASSURANCES

CFC 531 Assurance pour la durée des travaux

Assurance de construction, comprise
Assurance RC entreprise, comprise (inclus dégâts d'eaux et incendie)

Tableau des Budgets clients selon plans des appartements

Appartement 3 ½ SUD (n°00.01 et 01.02)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 16'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 4 ½ EST (n°00.03)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 18'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 3 ½ NORD (n°01.03)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 16'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 2 ½ NORD (n°00.02)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 16'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 5'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 3 ½ OUEST (n°01.01)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 16'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 4 ½ EST (n°01.04)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 18'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Tableau des Budgets clients selon plans des appartements (suite)

Appartement 5 ½ SUD en attique (n°02.01)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 25'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 13'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 4 ½ EST en attique (n°02.03)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 18'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 10'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

Appartement 2 ½ NORD en attique (n°02.02)

Fourniture et pose (chez notre fournisseur)

Cuisines y compris plans de travail, entre meubles et appareils électroménagers (chez notre fournisseur)	CHF 16'000.-
Appareils sanitaires (inclus robinetteries)	CHF 5'000.-

Budget fourniture seule (chez notre fournisseur)

Parquet flottant, plinthes comprises	CHF 50.- m ²
Carrelage sols, plinthes incluses	CHF 50.- m ²
Carrelage parois salle d'eau	CHF 50.- m ²

- Les dimensions standards de carrelages contractuels prévues vont 40/40cm y compris le format 30/60cm. Toutes frises décoratives, mosaïques et formats hors standards posés sur les parois et sols, sera appliqué une plus-value pour la pose.
- Tout appareil sanitaire à corps encastré, il sera demandé une plus-value pour la pose.

DIVERS - CONDITIONS D'EXECUTION

Les frais de constitution et d'inscription de la PPE, au registre foncier sont pris en charges par le constructeur.

Les frais d'acquisition du terrain, droit de mutation, frais de notaire, inscription au registre foncier, ne sont pas compris dans l'offre et sont à la charge de l'acquéreur.

Il en va de même pour les frais bancaires, crédit de construction et crédits hypothécaires.

Le constructeur se réserve la possibilité de modifier en tout temps, à qualité égale ou supérieure, les matériaux décrits dans le présent descriptif et ceci en plein accord avec l'architecte et la Direction des travaux.

La construction est réalisée sur la base de l'expérience, des normes SIA et de la réglementation valable au moment de l'octroi de l'autorisation de construire. Les seuils de tolérances seront établis selon les normes SIA.

Les fissures, dues au retrait, légères et inévitables entre matériaux ne pourront faire l'objet de réserve et ne sont pas considérées comme défaut au sens de la norme SIA 118.

Les surfaces des locaux seront rendues avec les finitions décrites dans le descriptif ci-dessus. Le local technique et les caves seront rendus brut et sans finition.

Les acquéreurs ont la possibilité de faire aménager ces surfaces, de modifier les matériaux de finition ainsi que leur qualité sans en modifier l'affectation, moyennant plus et moins-values et honoraires à chiffrer par le constructeur.

Après validation des plus values et moins values, la gestion des commandes, ainsi que des informations auprès de chaque entreprises, seront gérées exclusivement par le bureau d'architecte et direction des travaux.

Aucun travail personnel ne sera accepté.

Tous les montants des budgets indiqués dans ce descriptif, sont calculés en TTC (Toutes taxes comprises)

Conditions de paiements :

20% A la signature de l'acte.

30% Début des travaux

20% Mise hors d'eau

15% Chapes réalisées

10% Avant la pose des cuisines et des appareils sanitaires

5% Avant la remise des clefs

Notes et remarques :

Résidence "Vertes Treilles"

Parcelle 264 à 1958 St-Léonard

Sous-sol	Quantité	Prix (CHF)
Caves	10	
Places de parc	14	35'000.-

Rez	Quantité	Prix (CHF)
Places de parc couvertes avec local de rangement	4	35'000.-

Appartement rez	Pces	m ²	m ² terrasse	1/3 terrasse	Pelouse	s. pondérée	Prix /m ²	Total
00.01	3p 1/2	92.3	13.2	4.4	Oui	96.7	5'600.-	Réservé
00.02	2p 1/2	59.7	10.4	3.5	Oui	63.2	5'600.-	354'000.-
00.03	4p 1/2	127.5	18.0	6.0	Oui	133.5	5'600.-	748'000.-

Appartement 1 ^{er}	Pces	m ²	m ² terrasse	1/3 terrasse	Pelouse	s. pondérée	Prix /m ²	Total
01.01	3p 1/2	96.4	8.3	4.2	non	100.6	5'700.-	574'000.-
01.02	3p 1/2	92.6	13.2	6.6	non	99.2	5'700.-	Réservé
01.03	3p 1/2	99.3	18.6	9.3	non	108.6	5'700.-	619'000.-
01.04	4p 1/2	127.5	18.0	9.0	non	136.5	5'700.-	778'000.-

Appartement attique	Pces	m ²	m ² terrasse	1/3 terrasse	Pelouse	s. pondérée	Prix /m ²	Total
02.01	5p 1/2	145.9	46.9	15.6	non	161.5	5'800.-	Réservé
02.02	2p 1/2	59.3	19.8	6.6	non	65.9	5'800.-	383'000.-
02.03	4p 1/2	110.2	48.7	16.2	non	126.4	5'800.-	Réservé